LETTRE OUVERTE A

Monsieur le Président de la République, et à

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre d'Etat,

A l'heure où la France prend la Présidence de l'Union Européenne et où les Ministres de l'Energie et de l'Environnement se retrouvent à Paris pour débattre des enjeux de l'énergie en Europe, nous constatons avec inquiétude que l'efficacité énergétique dans les bâtiments ne figure pas au premier rang des priorités.

L'Europe n'atteindra pas ses objectifs pour les énergies renouvelables et les réductions de gaz à effet de serre sans mettre au premier rang des obligations, l'efficacité énergétique. L'objectif européen de 20% d'efficacité énergétique doit devenir un objectif contraignant pour les Etats.

La Directive Energies Renouvelables – EnR- du Paquet Energie Climat doit être volontariste pour le développement des EnR en s'appuyant sur des politiques d'efficacité énergétique obligatoires, aux objectifs quantifiés et planifiés .

Les Etats membres doivent aussi donner mandat exigeant à la Commission pour une révision ambitieuse de la Directive Performance Energétique des Bâtiments :

- Mise en place d'exigences de performances énergétiques minimales à respecter pour les bâtiments et les composants;
- Suppression du seuil des 1000 m²;
- Transformation du certificat de performance énergétique en véritable diagnostic thermique avec des recommandations obligatoires;
- des dispositifs financiers ciblés sur les meilleures performances pour accélérer la rénovation;
- Mise en place de la formation aux professionnels pour garantir le résultat.

Jamais la France ne s'est trouvée dans une situation aussi favorable pour porter au premier plan l'efficacité énergétique comme priorité pour l'Europe avec le soutien des parties prenantes.













